

PROCOLE SANITAIRE MJC LUMBIN

ADHÉRENTS Saison 2020/2021

La mjc lumbin a décidé de mettre en place ce protocole afin de lutter contre la propagation du covid 19 et d'accueillir les adhérents dans les meilleurs conditions . Celui-ci pourra être modulé en fonction de l'évolution de la situation sanitaire au cours de cette saison.

Recommandations générales toutes activités confondues

Dans chaque salle, il y aura du gel hydro-alcoolique à disposition pour :

- se laver les mains régulièrement.
- désinfecter le matériel en fin de cours.

Port du masque **obligatoire lors de l'entrée dans les salles et lors de la sortie des salles** occupées par la MJC pour toute personne de plus de 11 ans. Cette mesure est également applicable au sein de l'activité dès l'instant où le protocole sanitaire l'exige.

Évitez de toucher le masque, le visage et en particulier le nez.
Ne pas s'embrasser ou se serrer la main pour se saluer.

A chaque début de cours, toutes les personnes présentes dans la salle de l'activité seront obligatoirement répertoriées sur une liste.

Cas suspecté ou avéré : Chacun joue un rôle essentiel dans le maintien des activités de la MJC. C'est pourquoi, nous vous demandons de ne pas venir ou amener votre enfant en cas d'apparition des symptômes ou lorsqu'il a été en contact avec une personne malade. Veuillez nous prévenir dans les plus brefs délais si le cas est avéré.

Pour les activités sportives en intérieur : mesures complémentaires

Lors de la pratique de l'activité, le port du masque n'est pas obligatoire pour les participants et l'animateur du moment que la distanciation physique réglementée est applicable.

Nous recommandons à nos adhérents de venir en tenue, avec une serviette si l'activité le nécessite.

Il est demandé aux parents d'attendre leur enfant à l'extérieur du bâtiment et de porter un masque dans les 25 mètres autour du bâtiment.

Pour toutes les autres activités en intérieur : mesures complémentaires

Dessin Peinture, Aquarelle, Jeux, Art floral, Œnologie , Photo, Guitare

- Port du masque **obligatoire** pour toute personne de plus de 11 ans.
- Respectez la distanciation recommandée avec les autres participants.

Le port du masque n'est plus obligatoire du moment que la distanciation physique réglementée est applicable.

En cas d'utilisation du matériel de la MJC, il devra être désinfecté à la fin de l'activité. Dans les cours d'aquarelle et de dessin adultes, les adhérents apportent leur propre matériel.

Cas de la randonnée, rando santé et marche nordique

En cas de covoiturage, le port du masque est obligatoire et 2 personnes maximum par voiture.

Nous sommes une association, nous sommes tous concernés. Les intervenants s'assurent que le protocole soit respecté, merci de les accueillir avec le sourire.

Dans l'intérêt de tous nous vous prions de respecter ce protocole sanitaire.